

## PRINCIPALES REUNIONS ET ACTIVITES DE L'ANPLF EN JANVIER ET FEVRIER 2021

### Réunion d'information sur le programme FACE in itinere 19 janvier, visioconférence



FACE in itinere est un projet européen mené par FACEnetwork (l'association européenne, dont l'ANPLF est un des membres actifs), grâce à un financement Erasmus+. Il a notamment abouti à une plateforme internet : [www.itinere.eu](http://www.itinere.eu), sur laquelle peuvent s'inscrire les producteurs qui souhaitent recevoir des stagiaires français ou européens ou tout simplement échanger avec d'autres producteurs en France ou dans le reste de l'Europe. Sur ce site, convivial et clair, on trouve à ce jour une carte avec plus de 100 producteurs laitiers fermiers et artisanaux installés dans 15 pays différents (dont une trentaine déjà en France)...



Le 19 janvier 2021, l'ANPLF a organisé une **visioconférence pour présenter ce programme et expliquer le fonctionnement de la plateforme**. Elle a réuni 15 participants, dont 3 producteurs et 8 techniciens/formateurs. A noter, parmi eux, la présence d'une formatrice Suisse et d'un formateur Catalan. L'Italie et l'Allemagne étaient également présentes via les intervenants : une réunion vraiment européenne !

>>> Plus d'informations sur : <https://www.anplf.com/faceinitinere>

### Audition de l'ANPLF par des députés sur le « TERME FERMIER » 11 février, visioconférence

L'ANPLF a été sollicitée pour une audition sur le thème de l'étiquetage « fromage fermier » par les députées Barbara Bessot Ballot, LREM et Anne – Laure Blin, LR. Leur demande était de faire un état des lieux à 6 mois de la mise en application de la Loi sur la « transparence de l'information sur les produits agricoles et alimentaires », parue le 10 juin 2020.

Frédéric Blanchard et Stéphane Ménigoz représentaient l'ANPLF à cette réunion et ils ont rappelé nos 2 objectifs principaux : (1) la transparence vis-à-vis du consommateur et (2) la garantie d'un juste retour de valeur ajoutée aux producteurs. Ils ont détaillé nos demandes :

- 1- en cas de contrat écrit producteur-affineur, il faut donner des moyens réels aux producteurs de négocier (clauses de dépendances, groupements...)
- 2- la mention du nom/adresse du producteur et/ou la fixation de limites de distances producteur-affineur, pour éviter les dérives et tromperies sur l'origine
- 3- des limites de volumes par affineur pour éviter le risque de saturation du marché
- 4- le fait que l'atelier de transformation devrait être propriété de l'agriculteur (et pas de l'aval... pour éviter l'intégration déguisée...)
- 5- l'encadrement des conditions d'utilisation des mots "ferme", "fermiers", etc... dans les noms de marques, pour éviter de tromper les consommateurs

Lettre d'information à l'attention des structures membres et partenaires de l'ANPLF

**Les députées ont écouté nos arguments et semblent vouloir s'en faire l'écho. A suivre...**

>>> Compte rendu complet sur : <https://www.anplf.com/activiteanplf>

## Assemblée Générale Extraordinaire 18 février, visioconférence

La convocation de cette AGE, qui a réuni 12 structures membres (sur 20), était motivée par le souhait de modifier les statuts, notamment pour pouvoir rendre possible des adhésions individuelles. Suite au vote favorable de l'AGE, **les adhésions individuelles de producteurs sont désormais possibles, mais uniquement si ceux-ci sont installés dans des départements où il n'y a pas de structure adhérente à l'ANPLF.**



L'AGE a également eu de vifs débats concernant l'enquête sur la représentation et la défense des producteurs, lancée par l'ANPLF fin 2020. Il a finalement été décidé de laisser ce questionnaire « ouvert » jusqu'à fin mars, puis de n'utiliser ses résultats qu'en interne. D'autre part, en 2021, les actions de l'ANPLF seront recentrées sur des questions plus techniques/réglementaires, sur le fonctionnement du Google groupe et sur la communication.



Concernant la campagne de communication « J'élève Je transforme Je vends », il a été décidé de rééditer selon la charte actuelle, le prospectus de 2019 consacré au lait cru. Par ailleurs, il est prévu de mobiliser davantage les structures et les producteurs dans la diffusion du logo (via les réseaux sociaux, la réalisation de courtes vidéos, etc...).

>>> Compte rendu complet sur : <https://www.anplf.com/activiteanplf>

## A vos agendas !

- **16 mars : réunion des techniciens** – thème principal : DLC/DDM
- **Fin avril/début mai : formation de techniciens au GBPH** (selon les intentions de participation)

## Appel à contributions « photothèque »

L'ANPLF a besoin de photos pour illustrer de futurs supports de communication ! Si vous avez des photos (de produits finis ou en cours de fabrication, de producteurs dans leurs ateliers, auprès de leurs troupeaux, sur leurs stands de vente ...) que vous pouvez nous autoriser à utiliser (moyennant de simplement citer la source) nous sommes preneurs ... un grand merci d'avance !

## L'ANPLF a mis à jour sa plaquette de présentation 2020

Vous y trouverez la liste des structures membres, le résumé des dossiers 2020...

A télécharger ici >>> <https://www.anplf.com/qui-sommes-nous>